Bulletin Municipal

Commune de Nonards

Décembre 2021

Photos: Marc VANTALON

ÉDITORIAL

L'édito 2020 était sombre, celui-ci devrait être un peu plus gai.

Si l'année 2021 n'a pas été l'année rêvée, la période estivale a tout de même pris un goût de liberté retrouvée, avec des contraintes sanitaires allégées qui nous ont permis de souffler un peu.
Les associations jusque là malmenées ont pu reprendre leurs activités, les gens sortir et se déplacer plus facilement, se retrouver.
Nous avons pu, avec retard, célébrer les mariages reportés l'an passé.
La nouvelle équipe municipale a désormais pris ses marques, en confiance et dans la sérénité, je pense.
Nous avons décidé de programmer à nouveau le repas des aînés, fin février, et j'espère que la nouvelle vague épidémique annoncée à l'heure de ces lignes ne viendra pas le remettre en cause.

Quelques projets importants ont vu leur terme cette année: la finalisation de l'adressage et l'arrivée de la fibre optique, sujets récurrents des dernières années.
Chaque bâtiment possède son numéro, chaque voie sa dénomination, chaque foyer ou entreprise peuvent avoir accès à cette technologie plus efficace. Il suffit de contacter l'opérateur de son choix.

2022 devrait voir la concrétisation du PLUI qui va changer beaucoup de nos règles d'urbanisme.
Ce sera surtout une année électorale puisque se succéderont l'élection présidentielle puis les élections législatives, une année riche et importante pour notre démocratie.

A nous de savoir en prendre la mesure et d'apporter notre voix.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2022
Daniel Roche.

Mairie de NONARDS
Laroche. 19120, Nonards
Télph: 05 55 91 50 08 Fax : 05 55 91 14 79
nonards@mairie19.fr
www.mairie-de-nonards.fr

Secrétariat
Mme Martine FEIX
Lundi, Mardi et Jeudi 9h -12h 14h –17h ,
Mercredi 9h-12 h
Vendredi 9h-12h 16h-19h

Bureau de Poste
Telph: 36 31
Du Lundi au Vendredi
10h40 h à 12h et 13h à 14h30
Le Samedi de 11h à 12h

Bibliothèque
Les 1er et 3ème mercredis de chaque mois
De 14h à 16h

Déchèterie cantonale
06 15 08 67 26
Ouverte tous les jours excepté le mardi
9h-12- 14h-18h

SOMMAIRE

Équipe municipale	p 3
Budget	p 4
Délibérations du CM, vente de terrain à Lestrade	p 5
S.I.R.T.O.M et T.i.E.O.M	p 6,7
La fibre optique	p 8,9
Recensement	p 10
Nouveaux équipements. 11 novembre	p 11
Cimetière	p 12
Travaux. Bilan et projets en cours	p 13
Violences conjugales. Bibliothèque	p 14
École	p 15
Rénovation énergétique	p 16
Salle polyvalente. État civil. Repas des aînés	p 17
Du nouveau chez nous	p 18,19
J.D.C.	p 20
Don du sang. Restos du cœur. Passe ton Bafa	p 21
Lou Truffadour	p 22
E.S.N entente sportive nonardaise	p23
Associations Nonardaises	P24,25
La parole aux lecteurs	P26
Discours inaugural 8 octobre 1896	p27

Rédaction:
Les articles rédigés dans ce bulletin sont le fruit d'une réflexion collective des élus et des services.
Le bulletin est consultable et téléchargeable en ligne sur le site de la commune sous l'onglet « publications » .
Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Équipe municipale

Pour rappel:

Daniel ROCHE
MAIRE

Laurent BOISSARIE
1er ADJOINT

Michelle BARRIÈRE
2ème ADJOINT

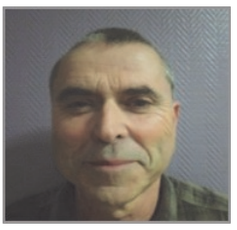

J.Jacques CAUVIN
3ème ADJOINT

Pierrette GRANVAL

Bérangère MAZEYRIE

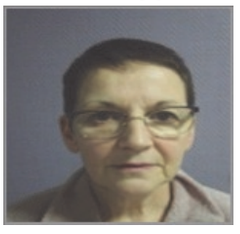

Colette COULOU-MY- DORRIVAL

Marie FAVAREL

François BORDES

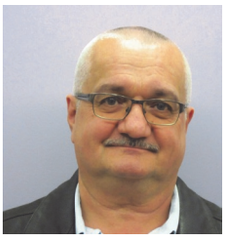

Marc VANTALON

Franck BARRIÈRE

COMMISSION VOIRIE COMMUNALE NON COMMUNAUTAIRE ET RURALE:
CAUVIN Jean-Jacques (Vice-président), BARRIERE Franck, VANTALON Marc, BOISSARIE Laurent.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, FINANCES, BUDGET:
BOISSARIE Laurent (Vice-président), MAZEYRIE Bérangère, BARRIERE Michelle, CAUVIN Jean-Jacques.

COMMISSION BATIMENTS, TRAVAUX ET URBANISME:
BOISSARIE Laurent (Vice-président), COULOUMY-DORRIVAL Colette, GRANVAL Pierrette, MAZEYRIE Bérangère, VANTALON Marc.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES:
BARRIERE Michelle (Vice-présidente), FAVAREL Marie, DORRIVAL-COULOMY Colette, GRANVAL Pierrette, BORDES François, CAUVIN Jean-Jacques.

COMMISSION COMMUNICATION, SPORT ET CULTURE:
FAVAREL Marie (Vice-présidente), BOISSARIE Laurent, BARRIERE Michelle, MAZEYRIE Bérangère, BORDES François, VANTALON Marc.

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Mme Martine FEIX	.....	secrétaire de mairie
Mr Mathieu CANCES	.....	employé espaces verts
Mme Agnès CHAPELLE	.....	employée garderie cantine
Mme Véronique ANDRIEU	.....	ménage, garderie, cantine.
Mme Marjorie LACHEZE	.....	cantine
Mr Laurent ROUGIER	.....	afficheur, sonneur de cloches, vaguemestre

N° utiles

Cours Taï Chi Chuan	06 16 46 53 42
Chasse Corrèze:	05 55 29 95 75
Lou Truffadour:	05 55 91 20 27
	07 88 90 7084
Lou Païs Nonardais:	06 23 66 62 35
Nonards act. détente:	05 55 91 50 49
Foot Nonards	06 89 4582 30
École prim. Nonards	05 55 91 25 15
Puy d'Arnac	05 55 91 54 92
Lire et faire lire:	05.55 26.84.01
Allocations familiales	08 20 25 19 10
C.P.A.Maladie	3646
Mut. sociale agricole:	09 69 32 22 22
(1,35€/appel +0,34€/minute)	
ADAPAC aide à dom.	05 55 17 63 90
SSIAD	05 55 91 02 02
(service de soins infirmiers à domicile)	
ADMR	05 55 26 46 33
SIRTOM:	05 55 17 65 10
n° vert SIRTOM	0800 204 054
SAUR (eau)	05 55 17 31 00
ERDF (Électricité)	09 69 32 18 75
Déchèterie Beaulieu	06 15 08 67 26
FAMILLE RURALE Corrèze	05 55 26 86 49
COM COM Meyssac	05 55 84 02 12
DON DU SANG	0 800 744 100

S.O.S VIOLENCES CONJUGALES

BRIVE:	05 55 88 2 02
TULLE:	05 55 21 92 47
	3919

BUDGET

BUDGET PRIMITIF 2021

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES:	366 000.00 €	RECETTES:	366 000.00 €
Achat de biens et services	123 740.03 €	produits des services et ventes	20 400.00 €
Charges de personnel	119 521.00 €	Impôts et taxes	187 936.30 €
Charges de gestion courante	65 060.00 €	Dotations et participations	78 140.44 €
Charges financières	4 800.00 €	Autres produits de gestion	15 460.00 €
Dotations aux provisions	16 000.00 €	Atténuation de charges	0.00 €
Charges exceptionnelles	100.00 €	Produits exceptionnels	2 000.00 €
Transfert entre sections	1252.20 €	Opération d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
Virement à la section investissement.	35 526.77 €	Résultat antérieur cumulé	62 063.26 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES:	77 330.00 €	RECETTES:	77 330.00 €
Immobilisations incorporelles	1 890.00 €	Recettes financières	23 576.37 €
Immobilisations corporelles	22 078.07 €	Subvention d'investissement	10 974.66 €
Capital de la dette	18 671.97€	Dépenses exceptionnelles	0.00 €
Dépenses imprévues	1 000.00 €	Virement section fonctionnement	35 526.77 €
Solde d'exécution négatif reporté	27 689.96 €	Transfert entre sections	1252.20 €

Résultat exercice 2020 : +38 896.86 €
Solde d'exécution 2020: -7 014.29€

Résultat antérieur cumulé : +43 133.77€
Solde d'exécution reporté N-1 : 20 675.67 € (-)

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES:	283 091.13 €	RECETTES:	321 987.99 €
Achats de biens et services	76 597.58 €	produits des services et ventes	16 686.15 €
Charges de personnel	113 824.59 €	Impôts et taxes	183 055.44 €
Charges de gestion courante	61 037.79 €	Dotations et participations	95 340.22 €
Atténuation de produits	0.00 €	Atténuation de charges	156.97 €
Charges financières	5 654.67 €	Autre produits de gestion	17 341.17 €
Dotations aux provisions	16 000.00 €	Produits exceptionnels	9 408.04 €
Transfert entre sections	9 976.50 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES:	44 943.48 €	RECETTES:	37 929.19 €
Dépenses d'équipement	12 449.81 €	FCTVA	549.02 €
Capital de la dette	26 949.67 €	Autres recettes financières	21 859.67 €
Opérations patrimoniales	5 544.00€	Opérations patrimoniales	5 544.00 €
Transfert entre sections	0.00 €	Transfert entre sections	9 976.50€

TAUX CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellé	Taux 2019	Taux 2020	Taux2021	Variations taux 21/20 en %
Taxe habitation	8.17%	supprimée		supprimée
Taxe foncier bâti	10.21 %	10.21 %	10.65% 21.35%	4.31% Conseil départemental
Taxe foncier non bâti	97.78 %	97.78 %	97.78%	+ 0.00 %

Indemnités mensuelles brutes des élus: au 01/01/2020

Maire : 855,67€
Adjoints: 256,70€

Délibérations du Conseil Municipal

CONSEIL DU 15 JANVIER 2021

Décision n° 2021-01	Renouvellement ligne de trésorerie
Délibération n° 2021-01	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
Délibération n° 2021-02	Démarche groupée des communes de la Communauté de communes Midi Corré zien pour la protection des données personnelles (RGPD)

CONSEIL DU 5 MARS 2021

Délibération n° 2020-03	Organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2021
Délibération n° 2021-04	Modification des statuts de la FDEE 19
Délibération n° 2021-05	Participation aux dépenses de la FDEE 19
Délibération n° 2021-06	Plan de financement et demande de subvention pour le jardin du souvenir
Délibération n° 2021-07	Plan de financement et demande de subventions pour l'entretien du toit de l'église
Délibération n° 2021-08	Contribution aux frais de fonctionne ment école de Puy d'Arnac 19-20

CONSEIL DU 9 AVRIL 2021

Délibération n° 2021-09	Compte de gestion 2020 – JD AUTOMO BILES
Délibération n° 2021-10	Compte administratif 2020 JD AUTO MOBILES
Délibération n° 2021-11	Affectation du résultat 2020 – JD AUTO MOBILES
Délibération n° 2021-12	Budget primitif 2021 – JD AUTOMOBILES
Délibération n° 2021-13	Contribution aux frais de fonctionne ment 19/20 Ecole Puy d'Arnac Annule et remplace la délibération n° 2021-08 du 5/03/21.
Délibération n° 2021-14	Contribution aux frais de garderie du RPI 2020/2021
Délibération n° 2021-15	Subvention aux associations
Délibération n° 2021-16	Contractualisation Départementale 2021-2023
Délibération n° 2021-17	Compte de gestion 2020 – COMMUNE
Délibération n° 2021-18	Compte administratif 2020 – COMMUNE
Délibération n° 2021-19	Affectation du résultat 2020 – COMMUNE
Délibération n° 2021-20	Vote des taux d'impositions 2021
Délibération n° 2021-21	Budget primitif 2021 - COMMUNE

CONSEIL DU 29 OCTOBRE 2021

Délibération n° 2021-22	Autorisation permanente et générale de poursuites donnée au comptable public.
Délibération n°2021-23	Cession de bien de section à Lestrade. (Voir ci-contre)

CONSEIL DU 26 NOVEMBRE 2021

Délibération n° 2021-24	Convention de restauration scolaire pour l'accueil des élèves de primaire de l'école de Nonards.
Délibération n° 2021-25	Convention d'utilisation du Service Public Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Corrèze.
Délibération n° 2021-26	Recrutement d'un agent contractuel sur emploi non permanent d'agent recenseur.
Délibération n° 2021-27	Recrutement d'un agent pour accroisse ment temporaire d'activité.
Délibération n° 2021-28	Décision modificative n°1. Transfert de cré dits.
Délibération n° 2021-29	Demande de subvention pour la création d'un ossuaire au cimetière.

Les comptes-rendus intégraux des conseils municipaux sont affichés en mairie. Ils sont également consultables et téléchargeables depuis le site internet de la commune: Www.mairie-de-nonards.fr

Cession de biens de section à Lestrade

M. BOUTANG Christophe et Mme MENANTEAU Catherine, domiciliés 35 RUE LA FONTAINE - 92260 FONTENAY AUX ROSES, ont déposé auprès de la mairie une requête par laquelle ils sollicitent la possibilité d'acquérir la parcelle cadastrée sous le n° 1151 appartenant à la section de Lestrade.

Le conseil municipal, à l'unanimité

- émet un avis favorable au projet de cession de la parcelle de terrain cadastrée sous le n° 1151 d'une superficie de 198 m² moyennant le prix de 3€ le m²,
- autorise M. le Maire à lancer une consultation auprès des membres de la section de Lestrade afin qu'ils se prononcent sur le projet de cession .
- **décide de fixer la convocation des électeurs pour le 16 janvier 2022.** Ces derniers auront la possibilité de se prononcer par correspondance, la date limite de réception des bulletins de vote étant fixée dans ces conditions au 141anvier à 18 heures.

Seuls sont concernés par cette consultation les membres de la section de Lestrade ayant un domicile réel et fixe sur la section, et étant inscrits sur la liste électorale de la commune de NONARDS
L'ensemble des frais de géomètre et de rédaction des actes demeurent à la charge des acheteurs.

Subventions accordées par la mairie

Amis de la chapelle St Roch	60€
Associations Soins palliatifs Corrèze	100 €
Secours Populaire 19	200 €
Croix rouge	110 €
D.D.E.N	50 €
École de musique Accords	300 €
Banque alimentaire	200 €
FNACA	50 €
Lou Païs Nonardais	300 €
Nonards Activité Détente	250 €
PEP 19	60 €
Ligue de l'enseignement	30 €
Société de chasse de Nonards	300 €
USEP 19	150 €
Entente Sportive Nonardaise	2000 €
Restos du Cœur	100 €
Bibliothèque centrale de prêt	40 €
Foyer socio-éducatif Collège Beaulieu	150 €
Coopérative scolaire Nonards	750 €

Rappel aux associations

Toute demande de subvention doit être accompagnée d'un budget prévisionnel et de l'état de compte de l'exercice précédent. Il ne sera plus accordé de subvention qui n'aurait pas été formellement demandée.

SIRTOM

Avenue du 4 juillet 1976
19100.BRIVE LA GAILLARDE
Tel: 05 55 17 65 10
Fax: 05 55 17 65 19
sirtom@sirtom-brive.fr

N°Vert 0800 204 054

La TiEOM (Tarification Incitative) comprend :

- une part fixe fonction de la valeur locative cadastrale du logement
- une part variable fonction de la production d'ordures ménagères selon 2 paramètres :

Le volume du contenant utilisé (d'où l'importance de sortir son contenant plein)

- Le bac (120, 180, 240, 360, ou 770 litres)
- La trappe de la colonne semi-enterrée (50 litres)
- Les sacs rouges post-payés (30, 50, ou 100 litres)

Le nombre de présentations

- Levée du bac (comptabilisée avec le puce intégrée)
- Ouverture de la trappe de ma colonne (comptabilisée avec le badge)
- Retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleaux de 25)

Un prix au litre est appliqué et permet de calculer la part incitative (prix au litre 2020 : 0.0208 € multiplié par le volume de déchets collectés par foyer). Il est fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM

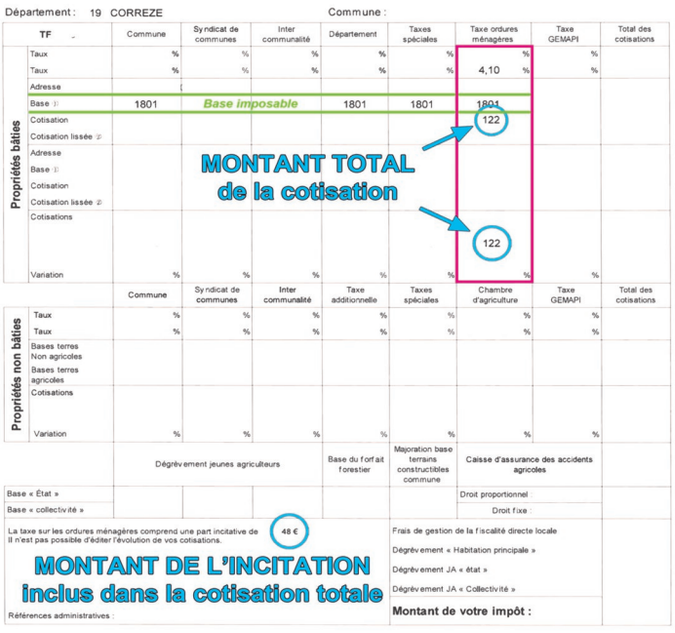

Comment lire la taxe sur la feuille d'imposition ?

Sur l'avis d'imposition de taxe foncière figure :
- dans la colonne «Taxe ordures ménagères» le montant total de la taxe,
- dans l'encadré du bas de la page, une ligne indiquant le montant de la part incitative, c'est-à-dire la production réelle d'ordures ménagères de l'année précédente.

Comment est calculée la cotisation ?

Elle comprend:

- une part fixe calculée en fonction de la valeur locative, la base imposable de la maison ou de l'appartement : 1801 x 4,10% (taux 2018 sur une commune urbaine pour cet exemple) = 73,84€
- une part incitative calculée en fonction de la production réelle des déchets de l'année précédente (2017 pour cet exemple) soit 48€ qui correspondent à 20 sorties d'un bac 120L : 20 sorties x 120L x 0,020€/litre (prix 2018) = 48€

MONTANT TOTAL :
73,84€ + 48€ = 121,84€ arrondi à 122€

TiEOM

La part incitative de la TiEOM peut varier de 10 à 45% du montant à recouvrer pour l'équilibre du budget.
Les deux premières années (2015 et 2016) le SIRTOM a appliqué une part incitative de 20%, puis, en 2017, le taux de la part incitative est passé à 35%; enfin, depuis 2018, ce taux est au maximum soit 45%, ce qui veut dire que l'usager paie pratiquement la moitié de sa taxe en fonction de sa production réelle de déchets, et, peut ainsi mesurer sur sa cotisation les conséquences des efforts qu'il peut faire d'une année sur l'autre.

	2016	2017	2018	2019	2020
Prix/litre de la Redevance Spéciale	0,0235€	0,0250€	0,0315€	0,0315€	0,033€
Taux de l'Incitation	20%	35%	45%	45%	45%
Prix/litre de l'Incitation	0,0095€	0,0164€	0,0200€	0,0200€	0,0208€
Prix/litre des Restes de Repas		0,0200€	0,0200€	0,0200€	0,0208€

INFOS DÉCHETS

ENSEMBLE FAISONS + POUR JETER –

Ordures Ménagères

2009	2019	2020
304 kgs/an/hab	185 kgs/an/hab	189 kgs/an/hab

Ensemble, fixons-nous un objectif pour 2025 : 150 kgs/an/hab

Tri sélectif

2009	2019	2020
30 kgs/an/hab	58 kgs/an/hab	53 kgs/an/hab

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs, bornes de tri ou devant les déchèteries
Nous faisons appel au civisme de chacun afin que de tels gestes ne soient plus récurrents.
Dorénavant chaque commune sera plus vigilante et ces actes feront l'objet de dépôt de plainte systématique auprès des autorités concernées.

Nous vous rappelons que ces dépôts relèvent d'une infraction aux règlements suivants :
- *arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ménagères ;*
- *art. 73 du règlement sanitaire départemental ;*
- *art R.632-1 et R.635-8 du code pénal ;*
- *art.R.116-2 du code de la voirie routière.*

Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1ère à la 5ème classe (de 38€ à 1500€).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 Brive Cedex - Tel. 05 55 17 65 10 - N°Vert 0800 204 054
sirtom@sirtom-brive.fr www.sirtom-region-brive.net Sirtom de la Région de Brive

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

Des personnes démarchent actuellement les particuliers en se prévalant « être employé » à la collecte des ordures ménagères ou au service des encombrants, pour proposer la vente de calendrier ou la prestation payante pour le remplacement d'un bac.

Les Agents du Sirtom, munis d'une carte professionnelle, proposent aux particuliers des calendriers non identifiés au logo du SIRTOM.
La première page intitulée « Votre Service de Collecte des Ordures Ménagères vous présente ses Meilleurs Vœux pour la Nouvelle Année» avec un dessin d'une benne à ordures ménagères, représente un paysage enneigé (lac et montagne).
Par ailleurs, tous remplacements ou dotations de contenants par les services du sirtom s'effectuent gratuitement.

Nous appelons nos usagers à la vigilance et leur demandons de vérifier l'identité professionnelle du démarcheur.

L'information des usagers sera assurée par voie de presse (La Montagne, La Vie Corrézienne, Le Populaire, l'Echo du Centre, Sud-Ouest), le site internet et page Facebook du sirtom.

LOCATIONS SAISONNIÈRES

De façon à ce que leur locataire puissent se débarrasser proprement de leur poubelles, les propriétaires doivent leur fournir les sacs poubelles rouges post payés qu'ils trouveront en mairie, ou, demander au SIRTOM sur simple appel téléphonique 05 55 17 65 10, un badge permettant l'accès aux colonnes enterrées .

Avec le SIRTOM et Le Relais 23, faites un geste écologique et solidaire en triant vos armoires !

www.lerelais.org

Acteur et promoteur de l'économie sociale et solidaire, Le Relais 23, filiale d'Emmaüs France récemment installé à La Souterraine, est une entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et le recyclage des textiles usagés.
Son objectif premier est la création d'emplois pour les personnes en difficulté par le biais d'une activité écologique de **recyclage** de matières.
Concrètement Le Relais 23 prévoit la création de 35 emplois d'ici 2022 et le traitement de 3 600 tonnes de déchets par an.
Des bornes d'apport volontaire de textiles sont à votre disposition à la déchetterie de Beaulieu.
Dès maintenant, vous pouvez y déposer vos vêtements et linge de maison propres et secs.

Il vous est également possible de donner vos sacs, jouets et chaussures mais seulement s'ils sont en bon état ou facilement réparables car il n'existe pas encore de filière de recyclage pour ce type de matériel.
Par ailleurs, afin que vos dons soient valorisés au mieux, ils doivent être protégés dans des sacs bien fermés de moins de 50 L (pour ne pas être salis et pouvoir passer facilement dans le bac de chargement des conteneurs).
« Nous offrons une seconde vie aux vêtements par l'intermédiaire de deux filières : le réemploi ou le recyclage », explique le responsable du Relais 23. « Près de 40 % des vêtements (la meilleure qualité) sont revendus en l'état dans les boutiques du Relais ou à l'export, créant ainsi de l'emploi dans les pays du Sud. Le reste est recyclé en chiffons d'essuyage (pour les industries mécaniques, chimiques, aérospatiales) ou en un isolant thermique nommé "Métisse".

Après le temps nécessaire à la réalisation des travaux par le Syndicat mixte Dorsal et la mise en exploitation du réseau par NATHD, la fibre est maintenant à votre porte et vous pouvez dès à présent vous abonner et bénéficier de la connexion à internet en Très Haut Débit la plus performante qui vous permettra de profiter de nombreux nouveaux services (TV, téléphonie etc....)

Quelle différence entre ADSL et fibre optique?

La fibre optique et l'ADSL sont deux technologies qui permettent d'avoir accès à Internet mais, elles sont très différentes l'une de l'autre et ne présentent pas les mêmes caractéristiques techniques. L'ADSL qui utilise le même réseau que le téléphone, est une technologie qui permet de faire passer des données numériques par les fils de cuivre de la ligne.
La fibre optique qui a nécessité le déploiement d'un nouveau réseau totalement indépendant permet le transfert de données via la lumière qui transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique très fins.

Différence de débit

Le gros avantage de la fibre optique sur l'ADSL, c'est qu'elle permet le transfert de données à grande vitesse. Les débits affichés par l'une et l'autre des technologies sont même radicalement différents :
De 1 à 15 Mb/s pour l'ADSL (jusqu'à 100 Mb/s théorique en VDSL2). c'est ce qu'on appelle le Haut Débit
Un minimum de 100 Mb/s pour la fibre optique. C'est ce qu'on appelle du Très Haut Débit. 100 Mb/s, c'est vraiment le minimum. Car, aujourd'hui, les forfaits fibre des opérateurs offrent 200, 300, 500 Mb/s.
En outre, une connexion à Internet via la fibre optique est beaucoup plus stable qu'une connexion via l'ADSL. Et, avec la fibre optique, contrairement à l'ADSL, il n'y a pas de pertes de débit liées à l'éloignement de box par rapport au central. Enfin, contrairement à l'ADSL, avec la fibre optique, il est possible d'avoir des débits symétriques, c'est à dire que le débit est le même en émission qu'en réception. Pratique pour envoyer ou partager des fichiers lourds. 8

LA FIBRE CHEZ VOUS, ABONNEZ-VOUS !

Grâce à l'action publique de vos collectivités, la fibre optique est arrivée sur votre commune.

Si vous êtes éligible à la fibre, il reste à vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès à Internet pour amener les services Internet les plus performants au sein de votre habitation ou de votre local professionnel.

Comment passer à la vitesse de la Fibre ?

1- Testez votre éligibilité avec votre adresse postale sur Internet
www.nathd.fr/eligibilite

2- Examinez les offres des fournisseurs d'accès à Internet disponibles à l'adresse, choisissez celle qui vous convient et abonnez-vous.

3- Une fois l'abonnement souscrit, 4 semaines plus tard maximum la fibre est installée chez vous : le fournisseur d'accès vous contacte pour fixer un rendez-vous de raccordement. Un technicien se déplace à domicile ou en entreprise pour installer la fibre le jour du rendez-vous.

Si vous n'êtes pas encore éligible à la fibre, un calendrier prévisionnel d'accès au service à l'adresse est indiqué sur le test d'éligibilité.

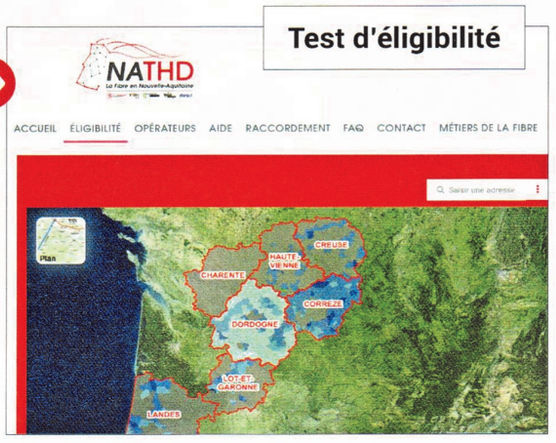

La Fibre installée chez vous en toute sécurité

QUAND VOUS ÊTES ABONNÉ À LA FIBRE

Si vous avez des questions sur votre connexion Internet, contactez directement votre fournisseur d'accès, même en cas de panne.

Les services d'information de Nouvelle-Aquitaine THD qui exploite le réseau public fibre optique restent cependant à votre disposition si une coupure de service devait durer plus longtemps que le délai annoncé par votre fournisseur d'accès ou si vous constatez un dommage sur le réseau fibre optique (fibre coupée par exemple).

Pour assurer la continuité du service, contactez NATHD

- **sur Internet www.nathd.fr**
- **en appelant le** 0 806 806 006 Service gratuit + prix appel

POUR RAPPEL

La fibre optique arrive sur votre commune : L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement !

Pourquoi élaguer ?

Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.

Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier.
Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet.
Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc ...

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

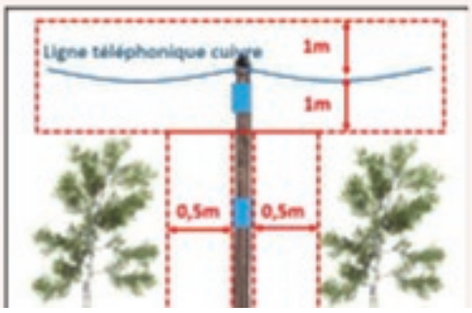

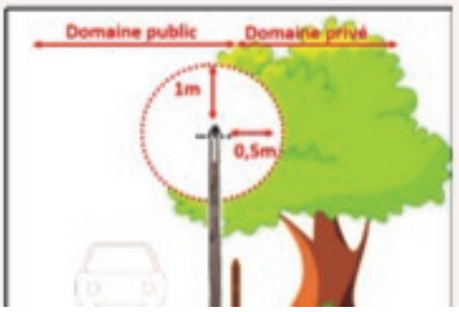

Cette année, notre commune est concernée par le recensement .

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.
La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles etc...), de programmes de rénovation des quartiers, etc....

Le recensement c'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Comment ça se passe?

Mme Claude LEROUX

Afin de procéder au recensement de la population de la commune, la mairie a recruté

Mme Claude LEROUX

en tant qu'agent recenseur.

Claude LEROUX se présentera chez vous: nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

FOOD TRUCK
Tous les jeudis soirs
Parking salle des fêtes
À partir de 19h.

Grand choix . Burgers. Paninis. Salades.
Rôtisserie et grillades

Food Truck
Chez Ritchie & Mimi

06 77 69 93 51 Chez Ritchie et Mimie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Recensement

Insee
en partenariat avec votre commune

Le recensement démarre le 20 janvier

Elle vous proposera deux possibilité de recensement:

- **classique sur papier**
- **par Internet**

Recensement sur papier:

Claude LEROUX vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels que le logement compte de personnes.
Vous conviendrez avec elle d'un rendez-vous afin qu' elle puisse récupérer les documents qu' elle vous aura si besoin aidé à remplir au préalable.
La mairie vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Recensement par internet:

Le recensement sur internet est plus pratique,

Le recensement en ligne est pour vous un gain de temps, l'assurance d'une confidentialité toujours respectée et la certitude de ne prendre aucun risque sur le plan sanitaire.

- Connectez vous au site:
  www.le-recensement-et-moi.fr
- Cliquez sur « le recensement en ligne c'est ici ».
- Entrez code d'accès et mot de passe que vous aura fournis Mme Claude LEROUX.
- Saisissez les informations concernant le logement qui figure sur la notice.
- Répondez au questionnaire (celui-ci vous guidera)
- Envoyez le questionnaire. Vous recevrez alors l'accusé de réception à l'adresse mail que vous aurez fournie. L'agent recenseur sera informé de votre démarche par SMS.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Les résultats du recensement de la population seront disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : www.insee.fr

Nouveaux équipements

cantine

Sous le préau, à l'entrée de la cantine, l'inesthétique et bien peu pratique petit lavabo existant a été complété d'un bac deux robinets à poussoir. Les enfants peuvent ainsi se laver les mains de façon plus aisée et bien plus hygiénique.

Afin de faciliter le transport et la conservation des repas à une température constante pendant la durée du stockage, nous avons fait l'acquisition d'un conteneur 90L.

De manière mieux adaptée au service actuel de deux fois vingt couverts, et, de façon à éviter toute déperdition de chaleur ou de fraîcheur, les quarante repas journaliers sont désormais stockés en deux conteneurs de vingt repas.
Par ailleurs, un repas témoin de 100 gr est prélevé tous les jours sur le compte de la commune et est conservé pendant 5 jours entre 0° et 4°.
De plus, en ce qui concerne les plats froids, nous avons investi dans des plaques eutectiques réfrigérantes qui permettent un maintien à 2°.

bureau

La photocopieuse du bureau étant devenue obsolète, nous l'avons remplacée.

Changement des coordonnées téléphoniques des déchèteries du SIRTOM de la Région de Brive.

Chaque site est dorénavant équipé de téléphone portable afin que les gardiens soient plus facilement joignables. De ce fait, les lignes analogiques (05 55 ...) ne sont plus utilisables.
Vous trouverez ci-dessous les nouveaux numéros de téléphone :

AUBAZINE	06 15 08 54 46
BEAULIEU	06 15 08 67 26
BEYNAT	06 15 08 98 18
BEYSSAC	06 31 78 06 07
BRIVE LEO LAGRANGE	06 12 98 70 42
BRIVE PIERRE CHAUMEIL	06 34 16 96 57
CONDAT SUR VEZERE	06 34 16 04 80
COSNAC	06 34 16 28 90
DONZENAC	06 15 34 06 73
LUBERSAC	06 34 16 43 57
MALEMORT	06 25 54 22 81
MASSERET	06 15 08 99 89
OBJAT	06 25 54 14 57
ST BONNET LARIVIERE	06 09 20 37 61
ST JULIEN MAUMONT	06 15 34 38 88
ST PANTALEON	06 15 34 77 56
USSAC	06 25 54 97 68
UZERCHE	06 15 34 78 55

Les restrictions sanitaires en milieu ouvert s'étant allégées, la cérémonie du 11 novembre a pu cette année se dérouler normalement. Martin et Clotilde Boissarie ont lu un discours commémorant l'armistice du 11 novembre 1918 avant que M. le Maire ne procède à l'appel des morts pour la France.

Cimetière

Une plaque comme celle ci-contre a été apposée sur chacune des entrées du cimetière pour souligner que, avec de nombreux avantages à la clé, le zéro phyto fait son chemin dans les allées de notre cimetière!
Éliminer les pesticides permet de préserver la santé des habitants, les nappes phréatiques et l'environnement en général, mais, c'est avant tout une exigence légale, car la loi Labbé interdit depuis 2014 de répandre des produits phytosanitaires.
Pour réduire les besoins en désherbage et le scepticisme des habitants, c'est toute l'image du cimetière que l'on doit renouveler. La conception traditionnelle d'un cimetière où un peu d'herbe est synonyme de défaut d'entretien, a fait son temps.
L'entretien d'un cimetière sans pesticides est plus couteux, en plus d'un nouvel équipement, il nécessite plus de main d'œuvre. Si aujourd'hui, l'herbe revient dans les allées , ce n'est pas par absence d'entretien mais au contraire, c'est la marque d'un entretien plus respectueux de la vie, de la nature et de la santé de chacun d'entre nous. Il nous faut souligner que c'est avec beaucoup de courage et d'obstination que Mathieu, notre agent d'entretien, bine, sarcle, arrache; et, quand, il laisse pousser l'herbe un peu plus qu'avant, c'est volontairement!
Vous pouvez l'aider en nettoyant par exemple les espaces inter-tombes, puis en les végétalisant avec des plantes couvre-sols: sedum, véronique, sagine etc... qui évitent le retour des « mauvaises herbes ».

Le 18 février sous la houlette de Mme Colette DORRIVAL une poignée de bénévoles (employés de mairie, membres du conseil, particuliers... que nous remercions) se retrouvèrent pour un après-midi nettoyage des allées du cimetière.
Juste avant de se régaler de tartes aux pommes et autres douceurs confectionnées spécialement pour l'occasion , ils ont enlevé pas moins d'une camionnette « pointue » de pots, plantes sèches et autres détritus qui polluaient les allées.
Avant de se séparer ils se sont promis de régulièrement renouveler l'opération. (il est vrai que les tartes aux pommes étaient plutôt réussies).
Nous vous communiquerons la date de la prochaine rencontre « nettoyage » en l'affichant à la mairie, chez Bom Dia et sur le site de la commune mairie-de-nonards.fr.

La crémation prenant peu à peu le pas sur l'inhumation classique, un jardin du souvenir, espace où les familles peuvent disperser gratuitement les cendres de leur proches disparus a été créé dans le nouveau cimetière. Le jardin a été agrémenté d'une flamme et, un banc y a été installé pour permettre le recueillement.
Nous réfléchissons à la possibilité d'ajouter une plaque commémorative où pourront être ajoutés les noms des disparus aux abords du jardin . En pensant à la tranquillité des visiteurs, nous envisageons d'autre part la plantation de végétaux de façon à créer un espace paysager plus propice au souvenir. Un liquidambar est d'ores et déjà en place.
De plus, le columbarium, endroit où les cendres sont conservées dans une urne et non plus dispersées a été déménagé pour être intégré à ce jardin.

Tarif des concessions

Taille concessions	durée	Ancien cimetière	Nouveau cimetière
1 place 2,5 m² (1mx2.5m nouveau cimetière) 2m² (2mx1m ancien cimetière)	**30 ans**	**100€**	**125€**
2 places 5 m² (2mx2,5m nouveau cimetière) 4m² (2mx2m ancien cimetière)	**30 ans**	**200€**	**250€**
1 place 2,5 m² (1mx2.5m nouveau cimetière) 2m² (2mx1m ancien cimetière)	**50 ans**	**160€**	**200€**
2 places 5 m² (2mx2,5m nouveau cimetière) 4m² (2mx2m ancien cimetière)	**50 ans**	**320€**	**400€**
Emplacement columbarium	**30 ans**		**400 €**

Un règlement du cimetière a été établi. Cet outil nous permettra de clarifier les possibilités que nous pouvons accorder aux familles.
Il est consultable en mairie et sur le site internet de la commune mairie-de-nonards.fr

Bilan des travaux

Travaux de voiries 2021

Cette année encore de nombreux travaux ont été menés sur le territoire de la commune, et ce malgré les circonstances délicates.
Parmi les chantiers les plus conséquents, on peut citer :
La route de Linards, l'impasse du Frat, la route de Vialon

Le coût total de ces travaux, compte tenu des différentes subventions, se situe aux alentours de 15000 euros.
A cela, il faut ajouter La route de la Croix du Belet, dans sa partie basse et le chemin de la Croix vers le château d'eau.
N'hésitez pas à nous signaler les nids de poule et autres effondrements, nous y remédierons dans la mesure du possible.

Route de VIALON venant d'être refaite

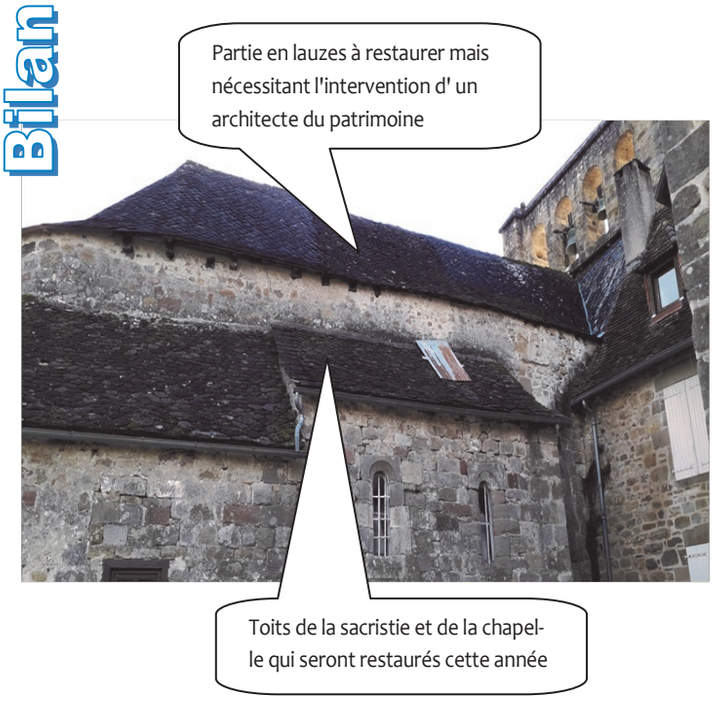

Travaux prévus à l'église Saint Martin

Le plus ancien bâtiment de notre commune a besoin de se refaire une santé. Les signes précurseurs de ses soucis ont été la chute de quelques lauzes du côté nord de l'édifice. Notre église étant inscrite au patrimoine des Monuments Historiques, tous travaux doivent être soumis à l'autorisation de la DRAC (Direction Régionale des Affaire Culturelles) de la Nouvelle Aquitaine et supervisés par l'Architecte des Bâtiments de France.

Celle-ci est donc venue au mois de juin effectuer un diagnostic du bâtiment. Elle a ainsi pu constater plusieurs désordres.
Sur la toiture en premier lieu: le toit de la sacristie et de la chapelle nord couvert en lauzes est en mauvais état, mais aussi la partie centrale du toit principal qui est encore couverte en lauzes et dont la structure donne des signes de faiblesse. Pour la sacristie et la chapelle, nous avons reçu de la DRAC l'autorisation d'effectuer les travaux rapidement avec restauration à l'identique. Ils ont été subventionnés à hauteurde 60% environ par la DRAC et conseil départemental de la Corrèze. Pour le toit principal, sa réfection nécessite davantage de temps car la logique veut le remplacement des dernières lauzes par des ardoises (qui occupent déjà les 3/4 de la toiture). Mais le changement de matériaux implique obligatoirement l'intervention d'un architecte spécialisé dans le patrimoine, ce qui rallonge les délais et évidemment les coûts. Un professionnel a donc été contacté, nous attendons son étude et surtout son devis.

Projets à l'étude

Dans un second temps, la visite de la partie ouest de l'édifice a révélé d'importantes fissures dans les murs et la voûte. Il convient avant tout de vérifier si ces anomalies sont anciennes ou récentes et si elles sont en phase d'élargissement ou non. C'est pourquoi la municipalité a demandé la pose de témoins sur ces fissures pour étudier leur évolution. Les travaux ont été réalisés en juin par l'entreprise SOCOBA de Brive qui en assure le suivi.
Enfin, plusieurs ouvertures (en particulier des vitraux) ont été endommagées. Il conviendra de les remplacer pour achever la remise en état de l'édifice.

Quoiqu'il en soit, nous en sommes au début d'un vaste chantier de réfection qui va s'échelonner probablement sur plusieurs années.

La communauté de communes Midi Corrézien est propriétaire du local technique de 600m2 situé au lieu-dit Laroche sur la commune de Nonards dans lequel elle abrite le matériel roulant de voirie et les chapiteaux. La toiture constituée de plaque en fibre-ciment amiantées ayant subi d'importants dégâts lors d'un orage de grêle en 2018, il était impératif de la remplacer. C'est l'entreprise MEYRIGNAC de Treignac qui a réalisé l'ensemble des travaux (désamiantage et réfection toiture, pose de tôles bac acier avec feutre anti-condensation)

S.O.S violences conjugales

Infos pratiques
SOS Violences Conjugales

Siège social :
11, rue Normandie Niémen
19100 Brive

Nous joindre à Brive
au **05 55 88 20 02** ou au
05 55 25 61 52
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
le vendredi de 9h à 12h

Nous joindre à Tulle
au **05 55 21 92 47**
le lundi, jeudi, vendredi de 10h à 16h

Pour une écoute la nuit, un de nos partenaires
CHRS Solidarelles au 05 55 88 03 51

Nous contacter par mail
inform-elles@orange.fr

Un appel peut tout changer...

SOS Violences Conjugales est une association de proximité dans le département de la Corrèze (19), cumulant 29 ans d'expérience auprès des femmes et enfants victimes de violences.
L'association accueille toutes les femmes victimes, majeures, que ce soit pour une question, un conseil, un seul contact (par téléphone, mail, accueil physique) ou pour des rendez-vous réguliers, vous êtes la bienvenue !
SOS Violences conjugales s'adresse aux femmes souhaitant rompre la solitude, être écoutées, aidées et reconnues, qu'elles soient victimes de violences conjugales, familiales, sexuelles, ou encore de la prostitution.....

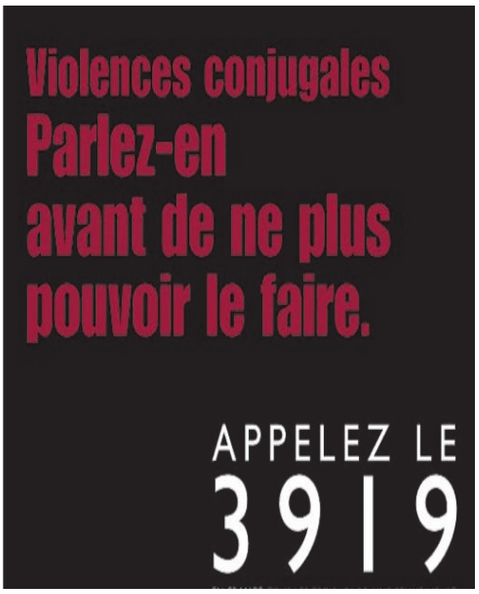

En France, tous les trois jours une femme meurt sous les coups de son mari ou de son compagnon.

Que vous soyez victime ou témoin de violences conjugales appelez le

3919

vous serez conseillée et informée sur les démarches à suivre.

Bibliothèque

Eh oui ! Nonards, petite commune d'environ 450 habitants, a une bibliothèque !
Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, elle est située dans l'ancienne gare sur la route de Beaulieu, face à l'ancien café Barrière.
Elle est ouverte les 1er et 2ème mercredis de chaque mois de 14H à 16H.
On peut y venir librement et emprunter gratuitement des ouvrages variés offerts par des donateurs ou déposés par la Bibliothèque Départementale de Prêts qui alimente un fonds choisi par nos soins en tenant compte des goûts de nos lecteurs assidus.
En 2020 et 2021, le fonctionnement de la bibliothèque a été perturbé par la COVID 19. Mais, depuis le mois de mai 2021, les personnes vaccinées peuvent de nouveau fréquenter ce lieu d'échanges et de convivialité.

Les inscrits sont encore trop peu nombreux pourtant les choix sont variés et chacun pourrait y trouver un livre à son goût.
Nous avions pensé à l'installation d'une boîte à livres placée à l'extérieur du local, à l'abri et laissée ouverte à la disposition des lecteurs intéressés pour des échanges, des emprunts à volonté. Cette idée ne s'est pas encore concrétisée. Espérons que 2022 permettra cette réalisation qui laisserait aux lecteurs une plus grande liberté.

Avec l'espoir de vous retrouver prochainement,
« bonne année 2022 et surtout bonne santé à tous. »

École

École primaire Nonards 05 55 91 25 15
Mme Valérie CHAPPOUX: directrice CE1, CE2
Mme Aurélie RENARD: CM1, CM2
Mme Sonia GRAFFOUILLERE: AESH

L'année scolaire 2020-2021 a été marquée comme l'année précédente par les contraintes liées au protocole sanitaire. Dans ce contexte, il n'y a pas eu de sorties scolaires. Toutefois, au cours du mois de juin, les élèves ont participé à une après-midi de jeux traditionnels sur le stade de Nonards et ont eu la joie d'aller à la piscine.

Les élèves de la classe de CM2 ont participé au concours national du Petit Journal du Patrimoine. Ils ont remporté, avec 8 autres écoles, le 2ème prix Arkéo Junior.
Il s'agissait de créer un journal autour du thème « Le bois est partout », en relatant notamment des rencontres avec des artisans locaux. Une impression couleur du journal a été offerte à tous les élèves de l'école.

« L'école buissonnière » présente :

LE BOIS EST PARTOUT !

Chers lecteurs, bonjour !

Comme le dit notre titre « le bois est partout ! » : dans les forêts, sur les collines, dans nos jardins, dans nos maisons, sur les bateaux, dans les tonneaux, le mobilier, nos crayons d'écolier et même dans le papier de nos livres et de nos cahiers! Depuis plus d'un an, (crise sanitaire oblige), nous avons suivi le parcours du bois, à travers deux rencontres avec des artisans locaux de la commune de Nonards, mais aussi par nos lectures, dans nos poésies : nous vous invitons à découvrir dans ce journal des extraits d'œuvres, nos récits, interviews et réalisations « plastiques » ainsi que les jeux que nous avons réalisés. Bonne lecture !

Sommaire :

Visite à la scierie (récit et interview) ..... p 2
Rencontre avec un artisan (interview) ..... p 3
Jeux ..... p 4
Remerciements ..... p 4

Le Chêne et le Roseau, (extrait), de Jean de la Fontaine

L'association des parents d'élèves a organisé à la fin de l'année une kermesse qui a permis aux enfants et aux adultes de se retrouver pour un moment de convivialité.

Parents d'élèves

Association des parents d'élèves des écoles de Nonards, Puy d'Arnac et Tudeils.

L'association réunit des parents d'élèves qui souhaitent s'investir dans la scolarité de leurs enfants, aider les écoles à proposer des activités aux élèves, et organiser des actions autour de l'école.

Cette année encore, le traditionnel loto du mois de novembre, n'aura pas lieu, les conditions sanitaires d'organisation n'étant pas réunies. Les parents d'élèves, bénévoles depuis plusieurs années comme les nouveaux venus, trouveront d'autres moyens d'animer l'année.

Parmi les idées à réaliser cette année:
- offrir un spectacle aux écoliers pour Noël,
- une vente d'objets décorés par les élèves,
- un carnaval,
- et bien sûr la fête des écoles au début de l'été.

Contact : sebastiencoue@orange.fr

Tarif cantine

Une participation de 3€51 par repas est demandée aux parents depuis le 1er décembre 2020.

LIRE ET FAIRE LIRE

Parce que " Lire et faire lire " et ses deux réseaux porteurs, la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) sont plus que jamais persuadés que partager le plaisir de la lecture est une priorité éducative et culturelle. L'association se fixe pour objectif de permettre aux enfants de bénéficier de séances de lecture avant leur entrée au collège.
En devenant bénévole de « Lire et faire lire », contribuez à faire progresser la cause du livre et de la lecture tout en enchantant votre quotidien !

Connectez vous dès aujourd'hui au site Internet de « Lire et Faire Lire » pour devenir bénévole-lecteur en Corrèze :

www. lireetfairelire.org

Contacts presse : Lire et Faire Lire
4 impasse Pièce Saint-Avid, 19 000 TULLE
05.55 26.84.01
adresse électronique :
lireetfairelire@fal19.fr

Calendrier Vacances scolaires

ZONE A

Vacances de Noël

Fin des cours:
Samedi 18 décembre 2021
Reprise des cours
Lundi 3 janvier 2022

Vacances d'hiver

Fin des cours:
Samedi 12 février
Reprise des cours:
Lundi 28 février

Vacances de printemps

Fin des cours:
Samedi 16 avril
Reprise des cours:
Lundi 2 mai 2022

Vacances d'été

Fin des cours:
Jeudi 7 juillet 2022

LE DÉPARTEMENT FACILITE VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

LES AVANTAGES DU DISPOSITIF

PAS d'avance de frais
Les primes **MaPrimeRénov** et **CEE** sont déduites directement de la facture de l'artisan.

Un panel d'artisans corréziens à disposition
Les artisans locaux labellisés **RGE** sont partenaires de l'offre.

PAS de gestion administrative
Le montage et le suivi du dossier sont réalisés par notre partenaire **Objectif Eco Énergie**.

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT
Rénovation énergétique

En partenariat avec

Objectif ECO ENERGIE
PARTENAIRE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

et des
entreprises corréziennes adhérentes

BTP 19 — CAPEB

Pour bénéficier du dispositif, inscrivez-vous en ligne sur :

www.correze.fr/renovation-energetique

En cas de difficultés pour accéder ou remplir le formulaire d'inscription, contactez le : **05 55 93 70 93**

Conception : Direction de la communication - CD19 - Impression : IMAGERIA Imprimeurs - Imprimé sur papier PEFC provenant de la forêt durable de la forêt PEFC/xx-yy-zzzz

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT
Rénovation énergétique

LE DÉPARTEMENT FACILITE VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

CORRÈZE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
#ici.On.Accélère

BTP 19 — Objectif ECO ENERGIE — CAPEB

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT
Rénovation énergétique

"J'améliore les performances énergétiques de mon logement"

COMMENT ÇA MARCHE ?

1- Je m'inscris en ligne via le formulaire.

www.correze.fr/renovation-energetique

En cas de difficultés pour renseigner le formulaire, contactez le **05 55 93 70 93**

2- Je suis recontacté(e) sous 7 jours.

3- Un audit énergétique gratuit de mon logement est réalisé par un bureau d'étude RGE corrézien qui proposera au minimum 3 scénarios de rénovation.

4- Je reçois une évaluation des aides de financement public mobilisables.

5- Je suis directement mis(e) en relation avec des entreprises corréziennes RGE.

6- Je suis accompagné(e) pendant les travaux et dans le financement du reste à charge de mon projet.

NOUS NE RÉALISONS AUCUN DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE NI PHYSIQUE

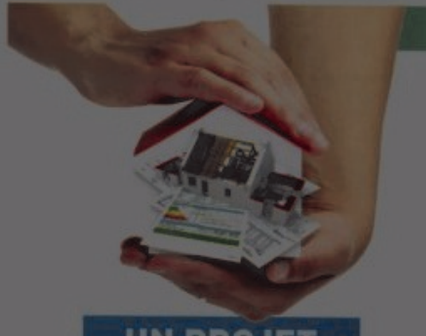

UN PROJET DE RÉNOVATION

En Corrèze, 1 logement sur 3 est très énergivore et nécessite d'importants travaux de rénovation énergétique. Pour vous aider dans vos travaux, le Département vous propose **Corrèze Rénovation Énergétique** afin de :

- **Gagner en confort, été comme hiver.**
- **Baisser vos factures d'énergie.**

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT
Rénovation énergétique

Ce dispositif vous garantit la simplicité d'accès aux aides financières et la qualité des travaux réalisés par des artisans RGE corréziens.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Corrèze Rénovation Énergétique propose un dispositif avec une solution clé en main, simple et personnalisée, pour tous les particuliers corréziens.

L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE GRATUIT

Une rénovation globale doit toujours commencer par un audit énergétique. Cette étape vous donne une idée précise et personnalisée des travaux de rénovation énergétique à réaliser.

UN BOUQUET DE TRAVAUX

Pour profiter de la prime **énergie rénovation globale** et de **MaPrimeRenov'**, il faut accomplir un bouquet de travaux. Les opérations doivent permettre au moins 55 % d'économies d'énergie pour les maisons individuelles et 35 % pour les bâtiments collectifs.

DES AIDES FINANCIÈRES

Nous assurons pour vous la recherche des aides publiques locales et nationales pour réduire au maximum la part de financement restant à votre charge.

Salle polyvalente

réservation de la salle

La location de la salle, suspendue en raison de la covid 19 a repris, cependant le port du masque reste obligatoire à l'intérieur ainsi que le respect des règles de distanciation sociale.

Toute demande de réservation de la salle polyvalente ne devient effective qu'après signature d'un protocole d'accord entre la mairie et le demandeur.
Le tarif pour l'utilisation de la salle est fixé et révisé chaque année au 1er janvier par délibération du conseil municipal.
La gestion de la salle est assurée par un employé municipal désigné comme régisseur assisté d'un ou plusieurs élus.
Le tarif s'applique en regard de la date des manifestations et non de celle des réservations.
Le règlement complet ainsi qu'un calendrier de disponibilité de la salle sont consultables sur le site internet de la commune :
www.mairie-de-nonards.fr

TARIF	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Résidant à NONARDS	**Extérieur à la commune**	**NONARDAISE**	**Extérieure à la commune**
INSCRIPTION	Fiche d'inscription	Fiche d'inscription +100€ (arrhes)	Fiche d'inscription	Fiche d'inscription +100€ (arrhes)
REMISE DES CLES (après présentation d'un certificat d'assurance, premier état des lieux et signature de la convention)	**80 €**	**300€**	GRATUIT pendant 3 manifestations 100€ par manifestation supplémentaire	Tarif au cas par cas soumis au Conseil Municipal
État des lieux sortant et restitution des clés	Chèque de caution 300€ Restitué après la manifestation Après vérification de la propreté des lieux et de l'absence de dégradations.			

Etat civil

NAISSANCES

Laly BARRIERE née le 23/11/2020 (La Dancie)
Sören KASMI né le 26/04/2021 (La Dancie)
Héloïse CERDA née le 3/05/2021 (Laroche)
Sacha LAVAL né le 6/06/2021 (Le Bouix)
Lucie SALLES née le 25/06/2021 (Leyge)
Sascha BRUCHES née le 28/06/2021 (Combejanel)
Yann, Roméo, Florent VERGNES né le 30/10/2021 (La Dancie)
Agathe JOANNY née le 8 /11/2021 (La Gorse)

MARIAGES

Delphine RIGAL et Géraud ABRY le 11/06/2021 (La Mazeyrie)
Chrystèle COURIVAUD et Sébastien RIANT le 14/08/2021 (Leyge)
Eléonore BEYLIE et Hervé SNIADY le 21/08/2021 (La Garnie)

P.A.C.S

Fanny COLIN et Menthé KASMI le 22/12/2020 (La Dancie)

DÉCÈS

Mr MEYER Michel le 4/12/2020 (Lestrade)
Mr PEYRIDIEU Armand le 19/01/2021 (Lestrade)
Mr CAMILLONI J.Louis le 8/02/2021 (Laroche)
Mr BELPEUCH Daniel le 23/03/2021(La Mazeyrie)
Mr ANDRIEUX Pierre le 6/09/2021 (Arche)
Mr DETTINGER Nicolas le 4/10/2021 (Laroche)
Mme LAUSSAT Cécile veuve LAGRAVE le 5/10/2021 (Laroche)
M. ESTRADE Jean -Jacques le 1/11/2021 La Garnie

REPAS DES AÎNÉS... 20 février 2022

Les Garennes du Gour nous proposent comme menu:

Apéritif: cocktail champenois , 3 toasts variés

Potage de saison
Terrine du pêcheur sur son lit de macédoine, sauce ravigote
Suprême de pintade rôtie
À la fleur de thym, sauce gourmande

Duo de fromages
Pain perdu, caramel beurre salé, crème fouettée.

Les restrictions sanitaires se sont allégées et nous laissent espérer pouvoir renouer avec la tradition . Nous avons retenu la date du 20 février pour que chacun et chacune puisse se retrouver avec d'autant plus de plaisir que le repas n'a pu avoir lieu l'an passé.

Ceux qui ne pourront profiter du repas recevront un coffret gourmand; nos ainés en maison de retraite ne seront pas oubliés puisqu'ils recevront quant à eux une boîte de chocolats.

Cependant, à l'heure actuelle, un nouveau variant du virus ayant fait son apparition et la pandémie faisant à nouveau rage, il nous est impossible de savoir si les restrictions sanitaires en vigueur à la date du 20 février nous permettront de maintenir cette rencontre qui reste un moment de convivialité très attendu de tous. Nous ne pouvons qu'espérer très fort.....

Du nouveau chez nous

Au niveau des **Loisirs**

Une nouvelle activité culturelle pour les enfants du RPI Nonards – Puy d'Arnac – Tudeils: la Chorale « Les petites étoiles »

Cette année scolaire, une chorale est proposée aux enfants du RPI, de 5 à 11 ans.
Sous la direction de la cheffe de chœur, Sandrine Antunes, les 15 petits choristes répètent tous les lundis (hors vacances scolaires), de 17h à 18h, à la salle des fêtes de Nonards.
Au programme : exercices ludiques de relaxation et de rythmes et, surtout, apprentissage du chant en chorale autour de titres modernes, issus de la variété française.
Les objectifs et bienfaits de cette activité sont nombreux. Tout d'abord, les enfants prennent plaisir à se retrouver pour s'écouter et chanter ensemble. Qui plus est, ils développent leur sens du rythme, leur mémoire, leur écoute et leur culture musicale.

Une participation à un concert en fin d'année scolaire est prévue.

Les inscriptions sont toujours ouvertes.
Un cours d'essai est offert.

Renseignements :
Mme Sandrine Antunes
06 86 85 03 59
drine80@orange.fr

La Présidente, Laëtitia MARBOT

L'association BOO.S.T.ER est un club sportif affilié à la FFEPGV.
Elle a pour objet de proposer des activités physiques et sportives en territoire rural afin de répondre aux attentes de la population locale dans le domaine sportif, et pour un large public (petite enfance, public jeunes adultes et sport sur ordonnance), le plus souvent possible en extérieur.

Chez nos **Artisans et commerçants**

ARTISAN CARROSSIER PEINTRE

Cédric BROUSSE

06 73 17 43 39

Z.I du Moulin d'Arnac

19120 NONARDS

https://www.facebook.com/Carrosserie-Brousse-cedric

Gîte du MARCHOUX
Nouveau gîte à Nonards classé 3 étoiles,
capacité: 7 personnes.
Nicole et Michel GENDRE la Mazeyrie
19120 NONARDS Tel: 05 55 91 51 90.

SERVICES

ODIENNE BAPTISTE

06 52 15 81 68

Répond aux besoins des particuliers: courses, petit bricolage, entretien paysager, ménage, & aide informatique

Ouvert du mardi au samedi de 08H00-12H30 15h-18h
le dimanche matin de 08H00 à 12H00
ZA Le Moulin d'Arnac 19120 NONARDS
Fixe : 05 55 91 46 26

L'épicerie BOM DIA a ouvert ses portes en janvier 2016 dans la zone d'activités du Moulin D'Arnac avec Sylvie et Manu. Aujourd'hui, derrière le comptoir, Sabina, de l'entrain et de la bonne humeur à revendre en assure la continuité.
L'épicerie BOM DIA vous accueille avec de l'épicerie générale, du local, des spécialités portugaises mais surtout du BON.
L'épicerie BOM DIA privilégie les producteurs des environs pour se fournir en produits frais. Un gage de qualité pour les clients qui disposent d'un vaste choix de fruits, légumes, laitages, fromages et charcuteries à la coupe. En plus du pain frais livré tous les matins , viennoiseries sur commande. Les clients peuvent également y trouver leur quotidien « la Montagne ».

Les rendez-vous incontournables:

Les vendredis: plats préparés par le restaurant le St Estèphe à réserver à l'avance

Les samedis: poisson frais

Tous les jours: sur réservation, possibilité de « paniers casse-croûte » à emporter. Sabina continue de partager les saveurs de la cuisine portugaise enseignées par son prédécesseur. Une clientèle aguerrie valide déjà cette sélection: morue, vins, huiles, olives, sardines, porto bière....

ACTUALITÉS COM-COM : ENFANCE ET JEUNESSE

CRÈCHES

Les trois crèches de Meyssac, Beaulieu et Lanteuil sont gérées en délégation de service public par la Mutualité Française Limousine, dès janvier 2022, 6 places supplémentaires soit 72 places au total sont proposées pour l'accueil des jeunes enfants.

MAM (Maison d'Assistant Maternel)

La Communauté de Communes a apporté un soutien financier à l'association « Lulu et compagnie » pour la création de la 1ère MAM située à Beaulieu su r Dordogne.

CENTRE DE LOISIRS

La communauté de communes propose aux familles pendant les vacances scolaires et les mercredis trois sites d'accueil: Tudeil, Meysssac et Beynat. Informations sur les inscriptions, tarifs... disponibles sur internet.

Concernant le site de Meysssac qui ne dispose pas de préau, une pergola a été réalisée et va permettre de garantir un peu de fraîcheur aux enfants du centre pendant les périodes estivales.

Pour les jeunes de 10-13 ans, la communauté de communes a mis en place un espace annexe et une animatrice dédiée. Ensemble, ils créeent leur programme selon les envies et deviennent autonomes sur les projets qu'ils souhaitent mettre e n place. Cette année, un projet de décoration du marché de noël a vu le jour et les enfants ont pu participer à cet événement.

Un mini camp a également été proposé aux jeunes entre 8 et 14 ans cet été. Destination Seilhac sur le thème « tous au vert ». Ce projet devrait être renouvelé en 2022.

Parmi les nouveautés 2021, un partenariat conclu avec les associations du territoire pour faire découvrir les activités sportives aux enfants. Reconduction de ce partenariat avec les associations sportives, culturelles ou toute autres associations intéressées.

Côté animation, pour 2022, l'équipe a prévu de « remonter le temps »; les enfants revivront l'évolution des années 60 à aujourd'hui: découverte des jeux, des musiques et de la littérature de nos grands-parents. Création de jeux anciens en bois, découverte du tourne-disque et de ses musiques d'antan, sans oublier les jeux des cours de récréation, l'évolution des jeux vidéo etc...

Un programme à retrouver sur le portail famille du site de la communauté de communes dès janvier 2022.

INFOS JEUNES 16-25 ANS

Pour les 16-25 ans, un dispositif a été mis en place par la région Nouvelle Aquitaine: **DESTINACTION.** Il s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un projet de voyage en autonomie (sans encadrement familial ou professionnel, uniquement entre amis ou seul). Une bourse de 130€ est allouée au jeune pour la totalité de son séjour après validation de son projet devant un jury. En 2021, 23 jeunes ont tenté l'expérience sur 3 destinations: Bidart, Montalivet et Arcachon.

Si vous voulez changer d'air, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service enfance-jeunesse de la communauté de communes au 05 55 84 02 12 pour tout renseignement et éventuellement le montage de votre dossier.

À ne pas rater en 2022: de plus en plus d'étudiants se tournent vers les jobs d'été et notamment l'animation. Le diplôme du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) permet d'animer en centre de loisirs. La communauté de communes et Familles Rurales proposent donc une formation BAFA sur notre territoire (salle polyvalente du Pescher) du 19 au 26 janvier 2022. Session ouverte à tous à partir de 17 ans . Renseignements (tarif etc...) auprès du

service Enfance Jeunesse
05 55 84 02 12
(voir affiche page 21 ci-contre)

Journée Défense et Citoyenneté :

ouverture de MAJDC.fr

La Journée de défense et de citoyenneté (JDC) est obligatoire pour les 16-25 ans. 800 000 jeunes sont concernés.

Les jeunes peuvent désormais créer leur compte sur leur espace dédié et sécurisé, choisir la date et le lieu de leur JDC, télécharger des documents et recevoir des informations sur les armées ou le service civique.

JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ

MAJDC.fr

Afin d'accompagner les 800 000 jeunes qui effectuent chaque année leur **Journée défense et citoyenneté** (JDC), la direction du service national lance son application pour Smartphone destinées à faciliter les démarches et donner des informations utiles aux jeunes appelés qui vont, ou qui auront réalisé leur JDC

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Plus d'informations sur: www.defense.gouv.fr/jdc

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet: **http://www.mon-service-public.fr** en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

Si recensement, à l'âge de 18 ans, l'inscription sur les listes électorales de la mairie est automatique.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté .

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions: prendre contact
Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
Téléphone : 05.55.12.69.72
Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Ou consulter le site internet :
http://www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

L'animation t'intéresse
Tu as 17 ans et plus

PASSE TON BAFA !

Quand et où?

Du 19 au 26 février 2022
Stage de formation théorique
LE PESCHER (Corrèze)
Salle polyvalente-19190 LE PESCHER

Le BAFA c'est quoi?

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) est un diplôme délivré par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports. Il permet d'encadrer des jeunes de 3 à 17 ans au sein des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) qui regroupent des « colonies de vacances » ou des Accueils de Loisirs sans Hébergement.
Ce diplôme est une excellente porte d'entrée vers les carrières de l'animation.

Pour l'obtenir :
Tu dois suivre une formation théorique (8 jours), effectuer un stage pratique au sein d'un ACM (14 jours) puis finir par un stage d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours)

Le contenu de la formation:

• **Apprendre les différentes techniques d'animation** • Construire une relation de qualité avec les enfants et les adolescents • **Préparer, au sein d'une équipe la mise en œuvre d'un projet pédagogique** • Assurer la sécurité physique et morale des mineurs • **Accompagner les enfants et adolescents dans la réalisation de leurs projets.**

Midi Corrézien
Communauté de communes

S'informer

Communauté de Communes Midi Corrézien
Service jeunesse
10 côte de Pierretaillade
19500 MEYSSAC
05 55 84 02 12

S'inscrire

Familles Rurales de la Corrèze
05 55 26 86 49
www.ma-formation-bafa.fr
contact@famillesrurales-correze.fr

Tarifs +Aides financières

Tarifs :
340 € le stage théorique

Aides possibles :
Caisses d'Allocations Familiales
Mutualité Sociale Agricole Région Nouvelle Aquitaine
Education Nationale
Groupama
Comitéd'entreprises
...

Familles rurales
Vivre mieux !

Midi Corrézien
Communauté de communes

Inscription sue le site Jeunes.gouv.fr
http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Sans lui ça n'existerait pas

Le 26 Septembre 1985

Coluche lance une petite idée : un resto qui aurait comme ambition, au départ, de distribuer 2 à 3000 couverts par jour

Les Restos du Cœur sont nés.

35 ans plus tard, ils distribuent 130 millions de repas par hiver et sont dorénavant ouverts l'été.

Sans vous ça n'existerait plus

Une équipe de bénévoles des restos vous accueille le vendredi à partir de 14 heures à Beaulieu, avenue Lobbé (ancien GAMM VERT)

Vous pouvez dès à présent vous y inscrire. Pour tout renseignement contactez Jean-Jacques Cauvin au 06 52 38 50 40.

Et si vous avez du temps, pourquoi ne pas nous rejoindre en tant que bénévole?

Don du sang

Le 27 octobre 2021, notre salle polyvalente accueillait l'équipe du don du sang pour une journée de collecte. Ayant apprécié la commodité et l'espace qu'offre cette salle; et, de plus, satisfaite du succès remporté, puisque pas moins d'une soixantaine de poches y ont été collectées, l'équipe du don du sang a souhaité renouveler l'opération en réservant la salle le:

- Mardi 28 décembre 2021,
- Jeudi 24 février 2022 ,
- Mercredi 27 avril 2022 de 15 à 19h pour chacune de ces journées.

Pensez à prendre rendez-vous

Par téléphone au **0800 744 100**
Ou sur internet: https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte.

Pensez aussi à vérifier votre aptitude au don

avant de prendre RDV:https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner?quiz=0&etape=0

Si vous avez des symptômes de la Covid-19, ou, si vous avez été cas contact dans les 14 derniers jours, merci de différer votre don.
Même si un masque chirurgical vous sera remis, vous devrez vous présenter masqué€. Pièce d'identité obligatoire.
Les accompagnants (non donneurs) ou enfants ne sont pas autorisés.

Vie associative

LOU TRUFFADOUR

Au regard des conséquences liées à l'épidémie de COVID 19, nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'annuler certaines activités que nous avions programmées sur 2021 :

- Le spectacle « Les Pépites de L'Amérique du Sud », qui devait avoir lieu le 18 Mars 2020 a été annulé. Dans un premier temps il a été reporté au 17 mars 2021, mais à nouveau annulé et reporté au 7 octobre 2021. En fin de compte il a été définitivement annulé, la troupe ne pouvant pas entrer sur le Territoire Français (pour cause de non vaccination).
Le **jeudi 25 novembre 2021** Un nouveau spectacle : « COMED'HISTORY » aura lieu en remplacement le Après Midi à l'Espace Culturel Jean Ferrat à Malemort

- **Du 24 au 26 Septembre 2021**, 20 personnes ont participé au Séjour à Lourdes. Le samedi après- midi, nous sommes allés à Cauterets où nous avons participé à la fabrication des berlingots, ensuite nous avons pris la direction du Pont d'Espagne où un vent glacial nous accueillait.

- Les activités du mardi après midi ont repris depuis le 7 septembre 2021 à la satisfaction des participants.

- **Du 14 au 18 octobre 2021**, un séjour sur la Côte de Jade (Région de Guérande – la Baule – St Nazaire) a été organisé auquel 19 personnes ont participé. Voyage merveilleux, les participants sont revenus enchantés de leur séjour.

PROJETS 2021-2022 :

- **25 novembre 2021** : Spectacle COMED'HISTORY à l'espace Jean Ferrat à Malemort

- **27 novembre 2021** : Assemblée Générale

- **Janvier 2022** : Loto

- **Février 2022** : Repas Choucroute

- **Du 19 au 22 avril 2022** : Zoo Parc de Beauval et sa Région

- **Mai 2022** : Les Gojats Del Porti (Groupe interprétant des chants de toute l'Occitanie).

- **23 au 25 Septembre 2022** : Séjour à Lourdes

- **Novembre 2022** : Assemblée Générale

Tous les mardis après-midi, un certain nombre d'adhérents se retrouvent pour jouer à la belote, au tarot, au rami, au scrabble et autres…, toutes personnes intéressées par ces jeux peuvent nous rejoindre, et seront les bienvenues.

Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs activités, n'hésitez pas à nous contacter, le meilleur accueil vous sera réservé.

Tél : 05 55 91 20 27
ou 07 88 90 70 84

ENTENTE SPORTIVE NONARDAISE

1972

Jean-Marie LAGRAVE, Jeannot GENDRE, Gaby BARRADE et les frères MONTEIRO prennent l'initiative de proposer la création d'un nouveau club dans la commune.
Maurice LACROIX, instituteur à l'école primaire, effectue les démarches nécessaires et Pierre REYT devient le premier président. Il trouve un terrain (à l'emplacement du lotissement du Moulin d'Arnac et fournit le premier jeu de maillots ainsi que les premiers filets de buts). L'entreprise BOUNY dresse les premiers poteaux de buts (carrés évidemment à l'époque !)
En haut : Rivassou J.P. – Marbot B. – Blavignac J.M. – Lalé G. – Simbille A. – Mariol Ch.
Au milieu : Monteiro A. – Monteiro M.
En bas : Valeille F. – Neuville M. – Barrière J. – Lagrave J.M. – Gendre J.

1975

Jean-Marie ROUME prend à son tour la présidence du club,

1995

Jacques LAVAL lui succède,

2015

Yannick MICHAUD prend le club en charge.

2021

l'année de la fusion entre les clubs de NONARDS et ALTILLAC

Le bureau

Co-Présidents : **Yannick MICHAUD – Thierry CARRIERE**
Vice-présidents : **Christian MAUGEIN – René LAURENT – Bruno SABATIE**
Secrétaire : **Jacques LAVAL**
Secrétaire adjoint : **Lionel VICENTE**
Trésorier : **Jean-François VAREILLE**
Trésorière adjointe : **Flore JOUVENEL**

Entraîneur : **Jonathan BAUDOT**

E. S. NONARDS : un retour en arrière !

1970

Les jeunes de Nonards s'associent avec le club de Meyssac pour en constituer l'équipe réserve.

En haut : Lalé G. - Poulvélarie Ch. – (joueur de Meyssac) – Valeille D. – Dumas Y. – Monteiro A. –Mariol Ch. – Blavignac J.M.
Au milieu : Monteiro M.
En bas : Lagrave J.M. – Gendre J. – Barrade G.
– Valeille F. –(joueur de Meyssac)

Une des premières équipes de Nonards

Les référents « jeunes et seniors »

« Foot animation » : responsable **David LAFON** (06 49 34 18 72)
U6-U7 (nés en 2016 et 2015) :
référent **Julien FAURIE** (06 46 60 29 71)
U8-U9 (nés en 2014 et 2013) :
référent **Guillaume FORSSE** (07 85 91 39 04)
U10-U11 (nés en 2012 et 2011) :
référent **Jean-François VAREILLE** (06 77 49 51 68)

« Préformation » : responsable **Christian THEIL** (06 17 63 20 29)
U12-U13 (nés en 2010 et 2009) :
référents **Jérôme MARBOT** (06 70 30 78 75), **Cyril CAMINADE** (07 82 15 40 44)
U14-U15 (nés en 2008 et 2007) :
référents **Lucas QUINTANE** (06 59 12 35 91),**Thierry CARRIERE** (06 26 96 40 42)
U16-U17 (nés en 2006 et 2005) :
référent **Guillaume LAROCHE** (06 43 26 53 12)

Seniors

Equipe« Régionale 3 » :**Jonathan BAUDOT** (06 75 12 81 48)
Equipe « Départementale 2 » : **Frédéric ROBERT** (06 78 49 98 74)
Equipe « Départementale 3 » : **Yannick MICHAUD** (06 89 45 82 30)
Thierry CARRIERE (06 26 96 40 42)

En 2022, le club fêtera son 50e anniversaire.

NONARDS ACTIVITÉ DÉTENTE

ACTIVITE DETENTE

Les cours de gymnastique équilibre ont repris

depuis le 11 octobre 2021
pour les plus de 60 ans et ont lieu

le lundi matin de 10h30 à 11h30
à la salle polyvalente de Nonards.

Les cours se déroulent dans la bonne humeur avec une nouvelle animatrice
EMMANUELLE.

Pour tout renseignement, rendez vous sur place aux heures de cours.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société communale compte pour l'année en cours une vingtaine d'adhérents .

L'effectif régresse et malgré le parrainage opté par la fédération nous n'avons pas de jeunes chasseurs.

L'adhésion à la société est de 35 Euros

Le plan de chasse en cours pour cette année est constitué de 12 chevreuils .
Pour la deuxième année nous avons un plan de chasse commun pour le cerf avec les communes voisines
(Brivezac ,Chenaillers_Mascheix, St Hilaire, Chassat, Ménoire)

La fédération nous a attribué 6 colliers.
La société effectue 3 lâchers de faisans entre Octobre et Décembre soit 32 faisans.

À la demande d'agriculteurs nous avons fait 2 sorties pour destructions d'animaux nuisibles .(Corneilles, corbeaux)
Dans notre secteur la régulation de sangliers est en bonne voie, il nous faut rester vigilant car les communes voisines en sont pourvues.

L'équipe dirigeante.

MM. Alain Simbille, Roland Andrieu, Patrick Laffaire, Pierre Malmartel.

Www.chasse-correze.fr
05 55 29 95 75

ÉCOLE DE MUSIQUE « ACCORDS »

Tél : 06 80 62 25 70
Email: ecolemusiqueaccords@gmail.com

Fondée par l'association des harmonies de Vayrac et de Beaulieu sur Dordogne, l'école de musique Accords propose depuis plus de vingt ans en milieu rural des cours d'instruments et de formation musicale de proximité et de qualité.
Des cours de batterie, chant, clarinette, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, trompette et violon, ainsi que de l'éveil musical pour les plus jeunes forment des musiciens autonomes et capables de jouer ensemble.
À la convenance des habitants du bassin de vie, les cours ont lieu aussi bien à Vayrac qu'à Beaulieu. Mais tous les élèves se retrouvent lors des auditions d'été et d'hiver, lotoises ou corréziennes pour partager leur plaisir de jouer ensemble.

L'école de musique de Beaulieu-Vayrac, Accords, est devenu un jardin extraordinaire de musiciens en herbe… les artistes de demain. Elle rassemble une centaine d'élèves dont dix adultes. Emmanuelle Delpech, présidente de l'association et Frédéric Gouguet, directeur pédagogique portent cette belle initiative.

Récemment, dans la salle des fêtes de Nonards transformée en palais de la musique, les jeunes musiciens se sont prêté à l'exercice de l'audition publique.

Les plus timides ont franchi les premiers pas de l'expérience. Les applaudissements des parents, grands parents et amis les ont encouragés.

Toute petite, Isabelle 16 ans, écoutait avec beaucoup de plaisir son frère jouer du piano… les études, aujourd'hui, l'ont éloignée de la maison et le week-end ne lui laisse guère que trois heures de travail au clavier.
Dès l'âge de cinq ans, Laurine a bénéficié à l'école maternelle de l'éveil musical; âgée de dix ans, elle a pris plaisir à jouer du piano.

Le papa, amoureux de la guitare, a communiqué sa passion à ses enfants. Martin, l'aîné, a présenté ce soir en public « Que ne suis-je la fougère » à la guitare, le cadet Arthur, âgé de sept ans, s'est mis au solfège en septembre.

LA CHAPELLE ST ROCH

Association des amis de la Chapelle St Roch
Fête de la St Roch Édition 2021

Après une édition 2020 où, Covid oblige, nous nous étions limités à la procession, nous avons pu cette année nous retrouver presque comme à l'habitude.

Dimanche 15 août
jour du pain et Assemblée Générale

Nous nous sommes retrouvés dans l'après-midi membres de l'association, familles, amis et habitants du village de La Garnie au four du Pradel où notre boulanger Gérard et son épouse Agnès nous attendaient avec leurs tourtes tout juste sorties du four.
Nous avons pu déguster ce pain dans une ambiance très conviviale.
Le four, encore chaud, a permis aux nombreuses tartes apportées de profiter d'une cuisson au feu de bois.

Puis les membres de l'association se sont dirigés vers la maison de rencontre pour L'Assemblée Générale. Nombreux sujets y ont été abordés notamment le renouvellement du bureau ainsi que les nombreux préparatifs de la fête du lendemain.

Lundi 16 août
Fête St Roch

Décorations et aménagements liés à la procession étant terminés, le Père Simon nous a tous accueillis dans la chapelle St Roch point de départ de la procession avec passage à la Croix de chez Decq suivi de la messe avec adoration de la relique.

La fête a continué avec une Sangria offerte par l'association.
Enfin est arrivé le moment du repas.

Il a rassemblé cette année une quarantaine de convives qui ont pu profiter de nos plats faits maison : soupe à l'oignon puis brochettes poulet-chorizo à la Plancha / taboulé.

Nous espérons vous retrouver l'an prochain pour une nouvelle édition.

Pascal Rougier

LOU PAÏS NONARDAIS

L'association Lou Païs Nonardais a été mise en sommeil faute de bénévoles participants au bureau, cette formule nous permettra de reprendre dès que possible nos activités sans démarche administrative.
A l'heure actuelle nous sommes trois au bureau, pour un bon fonctionnement il faudrait au minimum 10 personnes.
Nous restons à la disposition des personnes qui veulent se joindre à nous.

La parole est aux lecteurs…

Vous avez une âme d'écrivain et la plume vous démange; une anecdote , un exploit de chasse , une cueillette de champignons record, une truite hors norme, de la mélancolie, le regret d'une époque…

A vos plumes

Jean Jacques CAUVIN nous parle de

la mine de plomb argentifère de Nonards.

Tuyaux servant à évacuer l'eau des galeries

C'est à partir de 1851 que, par intermittence, des travaux de recherche d'un filon de galène* et barytine* situé au NE de Lestrade ont eu lieu.
Plusieurs phases de recherche ont été menées (de 1857 à 1860, de1860 à 61, de 1861 à 1888, puis jusqu'en 1896....)
Aboutissement de tous ces travaux (puits, galeries creusées à la dynamite, construction d'une voie ferrée...) : une concession des mines de plomb argentifère de Nonards est créée en 1896.

De 1896 à 1899, on agrandit les descenderies*, on trouve quelques modestes filons sur quelques mètres (28 tonnes vendues en 1896, 8tonnes en 1897...)
En1899, la mine jugée peu rentable reste à l'abandon. Après deux autres vaines tentatives, il faut attendre 1945 pour que la concession revienne à l'Etat et en 1960, faute de résultats positifs, celle-ci est annulée.

D'autres prospections dans différents endroits eurent lieu donnant les mêmes résultats.

Rail sur lequel circulaient les wagonnets…

La "ruée" vers le plomb argentifère de Nonards n'a pas eu lieu, hélas !

** galène : sulfure de plomb qui a servi notamment à fabriquer des semi-conducteurs pour les fameux postes.*

**barytine : sulfate de baryum utilisé dans l'industrie pétrolière.*

**descenderies : galeries de mines creusées en pente.*

Galène* brute

Une des galeries.…

Vestige mural

Les Mines de Nonards

(Discours prononcé au village de Lestrade, le jeudi 8 octobre 1896, à dix heures du matin, par M. l'Abbé Bourneix, curé de Nonards,

à la suite de la bénédiction solennelle de la « Mine de Nonards » devant les 22 actionnaires et une foule considérable accourue des villages voisins et des paroisses environnantes).

MESDAMES, MESSIEURS, c'est avec un véritable bonheur, mêlé de fierté, que je vous souhaite la bienvenue sur les terres de saint Clodoald (Cloud) de Nonards. Soyez les bienvenus, vous tous, de la Corrèze et du Lot, membres actifs de la Société de la mine de Lestrade, que je vois ici réunis. Mais vous m'en voudriez, n'est-ce pas, si je n'avais pas un salut spécial pour Mme Mayjurou, votre présidente, cette femme forte par excellence que la religion éclaire dans chacune de ses entreprises.

En vous groupant autour d'elle, elle a réussi dans une tentative où, avant elle, plusieurs autres esprits investigateurs avaient échoué. La première à la peine, il est bien juste qu'elle soit aujourd'hui la première à l'honneur.

Après avoir salué votre gracieuse présidente, permettez moi d'offrir mes salutations à M. de Cosnac, votre honorable président. Je n'ai point à faire ici l'éloge de l'illustre famille à laquelle il appartient sans quoi, il me serait agréable de vous donner la liste des prêtres, des évêques, archevêques et autres hauts dignitaires de toute sorte, qui depuis près de mille ans sortent des rangs de cette grande famille de la terre des Lémovices. Je me contente aujourd'hui de saluer en lui la vieille connaissance de Servières, le frère de mon premier collègue de vicariat, actuellement chanoine de la cathédrale de Tulle, et l'arrière petit-neveu de M. l'abbé J.-B. de Cosnac, un de mes glorieux prédécesseurs à la cure de Nonards.

Ce prêtre, aussi modeste que distingué, renonça volontairement à son titre honorifique d'archiprêtre de Brigueil et de Saint-Junien pour la petite église de Nonards, où il repose sous les rayons de la lampe du sanctuaire. Durant son ministère fructueux de dix-huit ans dans cette Paroisse (1747-65), combien de fois n'a-t-il pas visité le village de Lestrade et ces coteaux si riches en minerais que vous fouillez aujourd'hui Il me semble que l'ombre, ou plutôt l'âme de l'abbé de Cosnac, plane en ce jour, sur la belle couronne d'hommes d'élite, qui, en ce moment, entourent sur ce strapontin, son humble successeur à la cure de Nonards. Je dois un salut bien mérité à M. Colrat, votre ingénieur, qui dirige les travaux de l'entreprise avec tant d'intelligence; nouveau Jason, sans toutefois vous promettre sa fille en mariage —il vous lance, sinon à la recherche de la toison d'or, du moins à la conquête de la (toison d'argent, et cela, sans que vous ayez à terrasser des lions et des serpents imaginaires, voire même sans braver les périls des ondes ténébreuses de la mer.

Mais comment oublier le surveillant actif de vos travaux, M Pierre Hugonie, l'organisateur de cette belle fête ouvrière ? Ne vous semble-t-il pas, messieurs, qu'un rayon de l'éclat qu'il sait si bien donner aux fêtes patriotiques de Beaulieu, illumine en ce moment l'heureux village de Lestrade? - Pourquoi faut-il que même aux fêtes les plus pures de la terre se mêle toujours un regret! N'est ce pas, messieurs, que nous serions tous bien heureux d'avoir, aujourd'hui, parmi nous, le bon vieux père Brunie, aux yeux cerclés de rouge, le premier promoteur infatigable de votre entreprise? Combien de fois, faute de ressources, ne l'avez-vous pas vu, suppliant à vos portes, faisant le tour de vos bourses et vous disant, la larme à l'œil « De grâce, messieurs, aidez-moi, nous avons à Lestrade des trésors cachés». Puisque du haut du ciel on voit ce qui se passe sur la terre, j'ai la conviction que l'âme du père Brunie éprouve, dans le séjour de la gloire, un tressaillement de plus, en voyant le spectacle grandiose de la fête de ce matin. Enfin, à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à donner à cette fête les allures d'une fête paroissiale, patriotique et surtout religieuse, mille fois merci de nous avoir conviés à cette félibrée d'un nouveau genre. Messieurs les actionnaires Bon courage! Votre entreprise est pleine de hardiesse et digne d'éloges. Le vieil Horace - qui ne parait pas avoir été marin - s'extasiait devant celui qui le premier avait osé confier sa vie aux flots inconstants de la mer; et, dans son ébahissement, il s'écriait, en cuvant le bon jus des vins de Falerne « Il avait de l'audace et une poitrine doublée d'airain, celui qui, le premier, hasarda une barque sur la mer en courroux. Avait-il la poitrine moins bien blindée, celui qui, le premier, osa sonder les mystères des entrailles de la terre? Et si les gouffres de la mer sont appelés par les poètes, les portes de la mort, l'entrée de la région des ombres, ne peut-on pas en dire autant, et à plus juste titre, de votre Descenderie, de vos puits et de vos galeries creusées bien au-dessous du royaume de Neptune, c'est-à-dire du niveau de la mer.

Votre entreprise est non seulement hardie, mais encore, humanitaire. Et ici, messieurs, admirez avec moi la bonté paternelle de l'économie divine! Au moment où nos coteaux à pierre à fusils ne sont plus humectés par cette liqueur divine, couleur de feu, qui nous fait songer, en remerciant Dieu, qu'ils n'en n'ont pas en Angleterre? voilà que Dieu nous rend d'une main ce qu'il nous retire de l'autre les mines de Lestrade sont appelées à ramener l'aisance dans un grand nombre de familles éprouvées par le terrible fléau du phylloxera. Bien plus, messieurs, votre entreprise est une œuvre patriotique et ici, tout naturellement, une pensée se porte vers la capitale de la France. Tandis que le village de Lestrade est en fête, Paris acclame notre puissant allié le Czar de toutes les Russies; et je me dis en voyant l'accord de ces deux grandes nations, si bien faites pour s'entendre sur les champs de batailles : Lorsque l'heure de la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine aura sonné, savoir si le plomb des mines de Lestrade, parti des fusils et des canons de la France et de la Russie, n'ira pas se loger dans le flanc de nos farouches égorgeurs de 1870, qui s'abattirent sur nos provinces affolées non comme des aigles avides de sang et de carnage, mis bien semblables aux chacals du désert, en bandes, courant à la découverte d'une proie bonne ou mauvaise à dévorer? Enfin, messieurs, votre entreprise est une œuvre éminemment religieuse, et cela pour plusieurs raisons Les cieux chantent la gloire de Dieu, et le firmament nous dit « Je suis l'œuvre de ses mains »; mais les entrailles de la terre seraient-elles sans voix? A chaque pas nous y trouvons les traces du passage de Dieu. Dieu, en effet, a choisi les abîmes souterrains pour en faire la cachette des trésors qu'il destine à l'homme sa créature. Tous ces filons de plomb argentifère que vous mettez à jour, vous crient dans leur mystérieux langage, à chaque coup de pioche que vous leur donnez « C'est Dieu qui nous a faits; nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes »! - Chez les Romains, condamner quelqu'un aux mines, c'était le condamner à une mort certaine. Rien de semblable est à craindre aux mines de Lestrade vos ouvriers ne sont pas des condamnés, ils sont enfants de la liberté que Jésus-Christ a apportée sur la terre; vous voulez qu'ils vivent non seulement de la vie du corps, mais encore de la vie de l'âme, en leur facilitant, comme vous le faites, l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Finalement, votre entreprise est marquée au cachet religieux par les bénédictions que vous avez sollicitées avec de si vives instances et que nous avons apportées de si grand cœur. Oui, de nouveau «Que Notre-Seigneur, Dieu tout puissant, bénisse votre mine! Que dans ces antres profonds règnent, parmi vos mineurs, la santé, la chasteté, la victoire sur les passions! Que la vertu, l'humilité, la bonté et la mansuétude y soient pratiquées 1 Que les lois de Dieu et de l'Eglise y soient observées ! Que dans ces souterrains, comme dans une église, résonnent les cantiques et la louange qui sont dus à Dieu le Père, au Fils et au Saint-Esprit, et que la bénédiction que je viens donner reste sur cette mine et les hommes qui l'habitent pour le présent et pour l'avenir.

Et maintenant, ouvriers de Nonards, armez-vous de courage, prenez vos instruments de travail, et, après vous être munis du signe de la croix, chaque matin, en passant devant la croix que nous venons de planter et de bénir au dessus de l'abîme, descendez hardiment dans vos sombres ateliers que n'éclairera jamais la lumière du jour mais qu'illumineront désormais les lumières de la foi.
Rappelez-vous que Dieu vous voit aussi bien sous terre qu'à la surface du globe.

Et ainsi placés sous l'égide de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Vierge Marie et des glorieux Patrons de l'église Saint-Martin de Nonards, nobles travailleurs, en avant pour vos Familles, pour la Patrie! Et pour Dieu!

Daniel ROCHE et son équipe

Laurent BOISSARIE, Michelle BARRIÈRE, Jean-Jacques CAUVIN,
Bérangère MAZEYRIE, Colette COULOUMY-DORRIVAL, Pierrette GRANVAL, Marie FAVAREL,
Marc VANTALON, Franck BARRIÈRE, François BORDES